



## Lettre ouverte

Nîmes, le 7 octobre 2013

Monsieur le Président du SDIS 30,

Notre établissement a dans ses rangs des agents qui ont concouru avec succès aux examens pour l'obtention des grades de lieutenant de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>èmes</sup> classes.

Le syndicat Sud, après avoir adressé ses félicitations à chacun des méritants lauréats, tient à vous faire part de l'opportunité de recrutement de ces personnels dont l'aptitude a été reconnue au niveau national.

En effet, nous vous demandons la nomination de ces agents. Vous reconnaîtrez ainsi leur qualité et leur investissement pour le SDIS 30.

Ces personnels sont des gardois bien implantés dans notre Département et connaissant bien notre SDIS.

Pour ces raisons, entre autres, notre syndicat vous fait part de son avis très favorable à la nomination prioritaire de ces agents aux postes de Lieutenant à pourvoir au sein de notre SDIS.

Nous ne ne comprendrions absolument pas que vous recrutiez des officiers en dehors de notre département.

Dans l'attente d'une rencontre que nous souhaitons prochaine pour l'ensemble des recrutements au sein de notre SDIS, nous vous transmettons nos salutations solidaires.

La coordination